



Robin Hood à Beauregard-Dessus

Forum du logement - 27 avril 2022



BONHÔTE | *Immobilier SICAV*

Le partenariat architecte et architecte-paysagiste



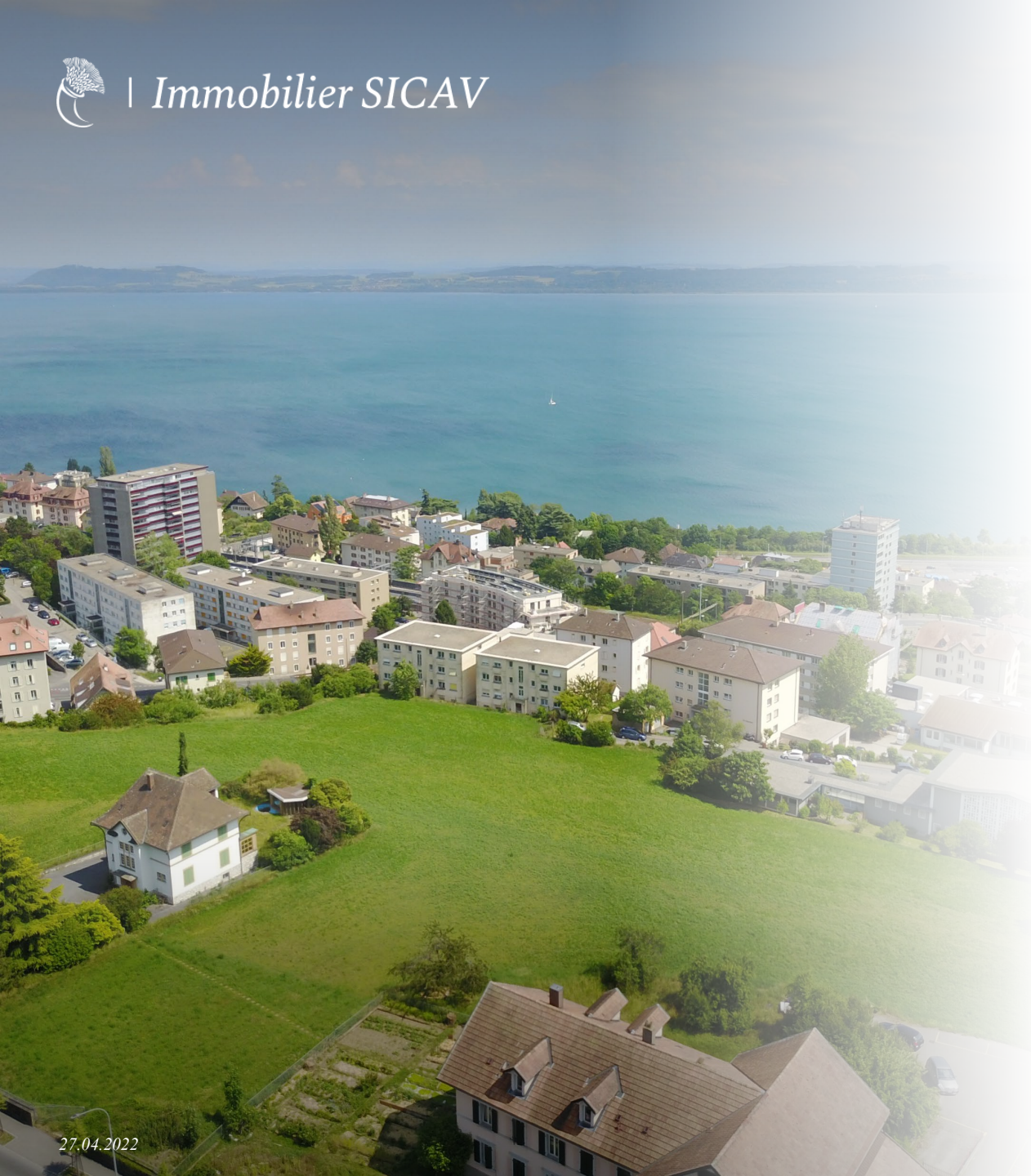
LVPH Architectes sàrl - Fribourg

- L'architecte



Studio Vulkan - Zürich

- L'architecte-paysagiste



Le site en bref

- Une parcelle de 17'500 m²
- Un contexte paysager remarquable
- Des vues exceptionnelles

Le projet à l'échelle de la ville

- Un environnement attractif
- Un secteur de ville en pleine mutation
- Le parti architectural
 - Construit sur la périphérie
 - Crée un espace de parc central
 - Intègre l'étendue paysagère propre au lieu
 - Préserve les vues et les dégagements
 - Exclut les véhicules en surface et à travers le site



Le bâti au service du paysage

- 4 bâtiments en limite du site
- 1 maison existante conservée
 - Réminiscence de l'histoire du lieu

Programme et typologies



Le programme

- 178 logements
- 300 m² de surfaces d'activités / services de proximité
- 1 espace communautaire

Le projet paysager



La gradation des espaces



Le jardin



L'inspiration



La place



La promenade dans le parc



Le belvédère

La rencontre du paysage, de la vue et du bâti



Le parc



Le rapport à la vue

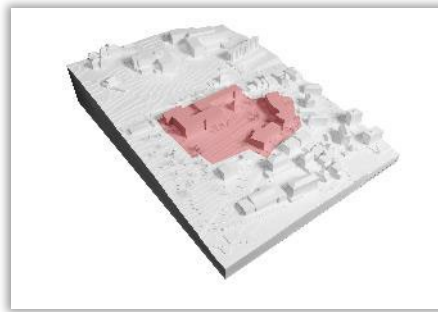
Le calendrier

Quelques dates clés

Acquisition



Concours d'architecture



Procédures administratives

Similitudes	Règles en vigueur Plan d'aménagement	Règles nouvelles Plan spécial
Affectation	Habitation, avec activités	Habitation, avec activités
Distance aux limites	Gabarits de 60°	Repris par les périmètres
Différences	Règles en vigueur Plan d'aménagement	Règles nouvelles Plan spécial
Surface d'habitation/activités	Max. 14'000 m ²	Max. 18'000 m ² (selon PDC)
Occupation du sol	TOS max. 28%	TOS max. 31% (IOS max. 45%)
Hauteur	max. 10 m	périmètre A : 15.6 m périmètre B : 11.5 m périmètre C : 15.7 m périmètre D : 13.5 m
Longueur	max. 26 m	périmètre A : 68 m périmètre B : 71 m périmètre C : 57 m périmètre D : 40 m

Accueil des 1^{er} habitants



2017-2019

2020-2021

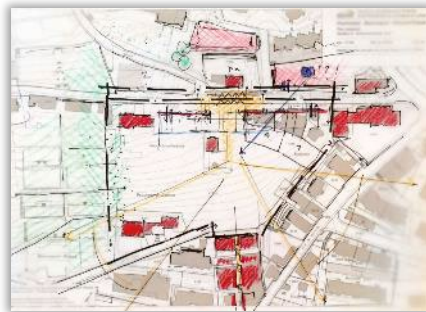
2023

2015

2019-2020

2021-2022

2025 (Q3)



Analyse urbaine et atelier



Développement du projet



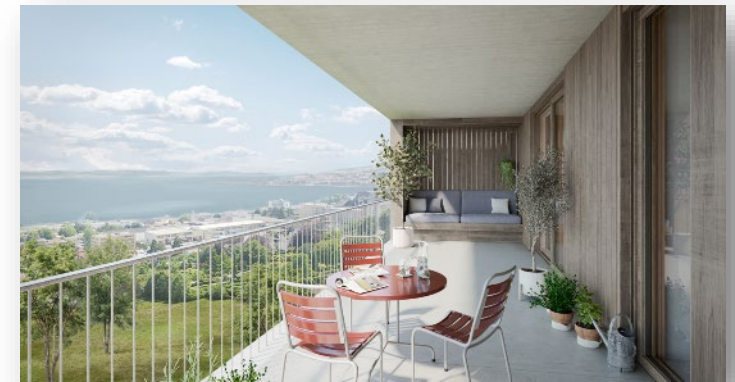
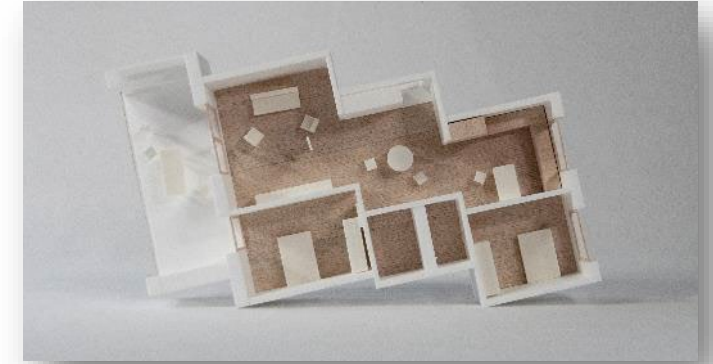
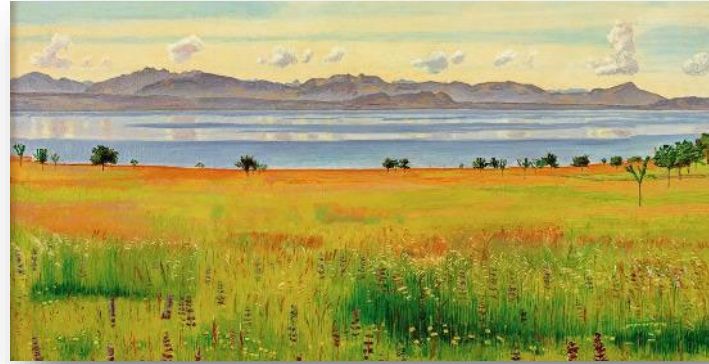
1^{er} coup de pioche



Un ensemble qualitatif et durable

- Le respect des valeurs de développement durable
 - De l'environnement, du climat aux ressources
 - Du confort à la santé
 - De l'éthique à la gouvernance
 - De la mobilité à l'innovation
- Un projet attractif pour la population neuchâteloise et le canton

De « *Beauregard* » à « *Beau-Regard* »





BONHÖTE | *Immobilier SICAV*